

**Sciences Humaines et Sociales  
Mention : Sciences de l'Éducation**

**Formation d'adultes**

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT**

**Master 2**

**Ingénierie de Formation  
et**

**Recherche en Formation des Adultes**

**Site du Master IF-RFA :**

<http://sciences-education.univ-lille1.fr/formations/master/master-2-if-rfa>

**Site du département SEFA :**

<http://sciences-education.univ-lille1.fr/>

**Secrétariat pédagogique**

Christelle Delannoy

[christelle.delannoy@univ-lille1.fr](mailto:christelle.delannoy@univ-lille1.fr)

**Directeur des études**

Olivier Las Vergnas

# ***Table des matières***

I - Généralités .....	3
I.1 Débouchés professionnels.....	3
I.2 Compétences visées.....	3
I.3 Stage et alternance .....	4
II - Conditions d'entrée en Master 2 .....	5
III. Organisation de la formation .....	6
III 1 Les unités d'enseignement .....	6
III.2 Les modalités d'évaluation.....	7
III.3 Quelques exemples de missions de stage en Master 2.....	7
Descriptif des Unités d'enseignement.....	8
Descriptif des Unités d'enseignement.....	8
Unités de tronc commun : semestre 3 et 4 .....	9
Unités libres : semestre 3 et 4 .....	13
Unités spécifiques de l'Orientation Professionnelle : semestre 3 et 4 ..	15
Unités spécifiques de l'Orientation Recherche : semestre 3 et 4.....	20

# 1 - Généralités

Le **Master 2 Ingénierie de Formation et Recherche en Formation des adultes** (IF RFA) est un des trois parcours proposés en Master 2.

## 1.1 Débouchés professionnels

Le parcours IF RFA prépare aux **métiers de la recherche** et à ceux de **l'ingénierie en formation d'adultes** dans des organismes de tous types (publics ou privés, de conseil ou de formation, en laboratoire ou service R&D), dans des fonctions d'organisation et de suivi, d'expertise, de conseil ou de recherche (fondamentale ou appliquée).

Ce parcours vise à former des cadres spécialisés dans les métiers de :

- ✓ Responsable de formation en entreprise ou dans une organisation paritaire
- ✓ Responsable d'un centre de formation
- ✓ Ingénieur de formation
- ✓ Conseiller en formation continue (CFC)
- ✓ Chercheur en Formation des adultes
- ✓ Chargé de mission ou de développement de dispositif ou d'action de formation

## 1.2 Compétences visées

Le socle de connaissances comprend les apports disciplinaires constitutifs des Sciences de l'Éducation (droit, sociologie, économie, psychologie, pédagogie, didactique, anthropologie, philosophie...). Ces connaissances sont mobilisées dans les activités significatives de l'intervention en formation :

- Concevoir, gérer et évaluer des dispositifs de formation/d'enseignement pour un public adulte
- Organiser, piloter ou assurer les ingénieries pédagogique, juridique, commerciale et financière d'un dispositif de formation
- Définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale et pédagogique adaptée aux contextes et aux publics visés
- Organiser ou évaluer les démarches et techniques pédagogiques et didactiques
- Mettre en place et suivre les dispositifs d'évaluation pertinents
- Organiser des dispositifs en fonction d'objectifs de structure et/ou de référentiels, de la législation en vigueur
- Analyser et ajuster ses pratiques d'ingénierie

S'agissant de la recherche sur les dispositifs, les pratiques et les apprentissages en formation des adultes, les compétences attendues à l'issue de la formation sont de :

- Mobiliser des référents théoriques et scientifiques pour traiter des questions ayant trait aux stratégies des acteurs et aux dynamiques d'enseignement/apprentissage des adultes
- Raisonner de manière scientifique pour analyser et comprendre un phénomène, des processus, un système ou des situations
- Concevoir, construire, conduire et évaluer une démarche d'investigation sur les stratégies et pratiques des acteurs, les processus d'enseignement/apprentissage dans une perspective de production de savoirs et de leur diffusion dans une communauté scientifique ou professionnelle
- Défendre un point de vue devant une communauté de pairs

### 1.3 Stage et alternance

La formation est structurée par une alternance entre des temps d'enseignement et des temps de stage. Le stage, d'une durée de 500 h environ au total (450h au minimum), se déroule dans une entreprise, organisme de formation, institution de financement de la formation, structure chargée de l'emploi et de l'orientation, cabinet de conseil. Il donne lieu à une convention et à une gratification pour les étudiants en **Formation Initiale**. Il est possible également de disposer d'un contrat de professionnalisation, d'un CIF ou d'être salarié de son entreprise (congé formation).

Dans le cas de l'orientation recherche, ce stage est remplacé par une activité de sensibilisation à la recherche en lien avec une équipe de recherche spécialisée en formation des adultes.

#### ❖ **Pour l'orientation professionnelle**

Au minimum **75 jours de stage annuel sont exigés soit environ (500h) de stage**. La mission que négocie l'étudiant doit le conduire à développer des compétences de base en Ingénierie de Formation et / ou en activité qui lui sont afférentes.

Le rythme de **l'alternance** demande d'être présent environ deux semaines par mois en présentiel à l'université. Durant les interruptions pédagogiques et les vacances, les étudiants peuvent négocier avec l'entreprise ou l'organisme de formation des périodes de travail. Mais celles-ci n'interviennent pas dans le cadre de la convention de stage.

Le stage professionnel doit être rapidement négocié avec la structure d'accueil. Il peut démarrer dès que l'étudiant a une convention de stage et une inscription universitaire (avant octobre).

#### ❖ **Pour ceux ayant choisi l'orientation recherche**

Toute personne désireuse de prendre l'orientation recherche doit au préalable se rapprocher des enseignants chercheurs responsables des UE.

## 2 - Conditions d'entrée en Master 2

Ouvert à la formation initiale et à la formation continue, le Master s'adresse à des étudiants, des salariés et des demandeurs d'emploi.

Il est accessible :

- Aux étudiants ayant validé la première année du Master Sciences de l'Éducation, sous réserve d'avoir obtenu un avis favorable du jury;
- Aux titulaires d'une maîtrise ou d'une première année de Master d'une autre discipline ;
- Aux non titulaires d'une maîtrise ou d'une première année de Master sous réserve de l'acceptation de leur dossier par la commission de Validation des Acquis Professionnels pour les adultes relevant de la formation continue, de la commission de Validation des Etudes pour les étudiants.

Le recrutement s'effectue en deux temps aux cours des mois de mai et juin: un examen des dossiers de candidature permet une première sélection des candidats. Le jury d'admission convoque les candidats retenus sur dossier et retient ceux dont le projet professionnel ou de recherche satisfait aux critères d'admission en fonction des places disponibles

## 3 - Organisation de la formation

En **seconde année de Master comme en première année de Master**, une importance particulière est accordée à la constitution d'une **communauté d'expérience et d'apprentissage**. Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail (ACCEL) favorisant la continuité de la formation entre les périodes de stage.

Cet environnement sert au dépôt par les enseignants de ressources pour leurs cours, à la diffusion d'informations : enseignants → étudiants ou secrétariat → étudiants.

### 3.1 Les unités d'enseignement

L'étudiant opte soit pour l'orientation professionnelle (OP) soit pour l'orientation recherche (OR). Les UE de tronc communs et les UE libres sont communes avec le Master Intervention pédagogique.

Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 3		Orientation Professionnelle	Orientat-ion Recherche	Durée	Crédits
<b>UE Tronc commun</b>	Politiques, stratégies, droits, usages des dispositifs de formation (301)		x	x	30 h	3
	Fondements théoriques des sciences de l'éducation (302)		x	x	21 h	3
	Fondements méthodologiques des démarches d'investigation (303)		x	x	21 h	3
<b>UE Mémoire</b>	Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets (310)		x	x	21h	6
<b>UE Langues</b>	Langues		x	x	24 h	3
<b>UE spécifique</b>	OP	Méthodologies de l'ingénierie de formation : conception de projets ou d'études, analyse de besoins, analyse des organisations (331)	x		36 h	6
		Contextes juridiques, économiques et institutionnels (332),	x		21 h	3
	OR	État de la recherche en Formation des adultes (352)		x	21 h	3
		Mobilisation des cadres théoriques dans la conduite d'une recherche(351)		x	36 h	6
<b>UE libres 1 au choix</b>	Culture et sociologie des usages du numérique (346)		o	o	21 h	3
	Sport		o	o		
					<b>195 h</b>	<b>30</b>

Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 4					
<b>UE Tronc commun</b>	Politiques, stratégies, droits, usages des dispositifs de formation (401)		x	x	30 h	3
	Fondements théoriques des sciences de l'éducation (402)		x	x	21 h	3
<b>UE Mémoire</b>	Construction d'un mémoire : méthodologie, analyse de données et accompagnement aux projets (410)		x	x	27 h	15
<b>UE spécifique</b>	OP	Méthodologies de l'ingénierie de formation : opérationnalisation et management de projets et d'études (430)	x		21 h	3
		Evaluation et régulation en ingénierie de formation (431)	x		21 h	3
	OR	Conduite d'un projet de recherche (451)		x	21 h	3
		Méthodologie de recherche(452)		x	21 h	3
<b>UE libres 1 au choix</b>	Valorisation des compétences/PEC (portefeuille de compétences), (447)		o	o	21 h	3
	Sport		o	o	21 h	
					<b>141 h</b>	<b>30</b>

x : obligatoire - o : 1 option au choix

**Durée des enseignements : 336 h**

**Durée du stage : 500 h**

### 3.2 Les modalités d'évaluation

Les connaissances et compétences sont évaluées chaque semestre de trois façons différentes et au choix de l'enseignant de l'unité d'enseignement :

- travaux de groupe
- dossiers ou travaux individuels
- devoirs sur table

L'action professionnelle ou le projet de recherche sont validés par un mémoire soutenu mi-juin devant un jury.

Le jury est composé d'un encadrant universitaire, d'un tuteur professionnel et d'un expert pour l'orientation professionnelle, pour l'orientation recherche il est composé de deux enseignants-chercheurs.

Le mémoire professionnel a pour origine une question issue de la mission professionnelle.

Aux semestres 3 et 4, les U.E. sont capitalisées. Il n'y a pas de compensation semestrielle, sauf décision expresse du jury, conformément au règlement des études de l'université.

### **3.3 Quelques exemples de missions de stage en Master 2 IF**

Les missions peuvent soit donner lieu à une convention de stage négociée avec la structure d'accueil (organisme de formation, entreprise, association, etc.) et l'université, soit se dérouler dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de travail.

#### **Quelques exemples de Missions en Master Ingénierie de Formation :**

- Mise en place de tout ou partie d'un dispositif de formation professionnelle d'adultes
- Etude d'opportunité ou de faisabilité de la mise en place d'un dispositif
- Mise en place d'un système d'évaluation
- Audit et réingénierie d'un dispositif existant
- Analyse de la transférabilité d'un dispositif dans un autre territoire ou pour un public proche
- Mise en place un centre de ressources
- Contribution à la définition d'un plan de formation, à une analyse de besoins d'une entreprise, d'une branche, d'un territoire

# **Descriptif des Unités d'Enseignement**



## **UE 301 : Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation (1)**

Volume enseignements : 30 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3
---

### **Compétences visées / objectifs**

- Lire, comprendre et se situer dans l'environnement institutionnel, politique et actoriel de la FTLV afin de repérer les opportunités et les menaces pour son organisation de stage
- Développer une activité de veille afin de voir les signaux faibles dans l'environnement utiles à la conduite de son action dans son organisation de stage
- Recueillir des « données froides » afin d'analyser le positionnement de son organisation de stage
- Décoder l'actualité des différents acteurs du champ de la formation des adultes, repérer les informations sur les acteurs et les intervenants récurrents et leurs enjeux.

### **Pré-requis**

Les UE de nature juridique et économique du Master 1.

La maîtrise des outils internet nécessaire à la recherche dans des bases de données, des info lettres (news letters) et des réseaux sociaux.

### **Contenus**

- L'élaboration des politiques publiques de formation au regard de la complexité sociale : paritarisme et négociation, délégation, coordination, etc.
- Les marges d'appropriation des politiques par les opérateurs de terrain
- Les principes d'une approche contextualiste de l'ingénierie de formation en organisme et en entreprise
- Les instruments d'analyse : la veille stratégique, le diagnostic emploi-compétences de territoire, etc.
- La cartographie des acteurs et des intervenants récurrents dans le champ de la formation des adultes et de leurs enjeux.

### **Modalités d'évaluation**

- **Evaluation de la 1<sup>ière</sup> séquence (Mehdi Boudjaoui)** : un dossier thématique de quinze pages sur l'analyse du contexte externe de son organisation et de sa mission de stage qui pourra servir de ressource pour le mémoire.
- **Evaluation de la 2<sup>nd</sup> séquence (Olivier Las Vergnas)** : une sélection raisonnée et argumentée de 5 dépêches du « Quotidien de la Formation » du Centre Inffo, permettant d'éclairer son travail de mémoire. (peut-être plutôt l'un ou l'autre au choix des étudiants ?)

## **Éléments bibliographiques**

Bel M. et autres (2003), *La décentralisation de la formation professionnelle. Quels changements dans la conduite de l'action publique*, Paris : L'Harmattan

Brouwers I. et autres (1997), *Management humain et contexte de changement. Pour une approche constructiviste*, Bruxelles : De Boeck

CEREQ, données de l'observatoire EVA ; quand la formation continue 2014

Projet de Loi de Finances, annexes jaunes sur la FPC

Garant M. et Scieur P., (2002) *Organisations et systèmes de formation*, Bruxelles : De Boeck

Papadopoulos Y. (1995), *Complexité sociale et politiques publiques*, Paris : Montchrestien.

Reynaud J.-D. (1991), Pour une sociologie de la régulation sociale, *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 2, 1991, p. 13-26.

Segrestin D. (2004), *Les chantiers du manager*, Paris : Armand Colin.

Périodique :

Centre Inffo, Quotidien de la Formation, en ligne sur abonnement à <http://www.actualite-de-la-formation.fr/le-quotidien-de-la-formation/>

**UE 302/402 : Fondements des sciences de l'éducation  
et de la formation des adultes**

**UE 302 (semestre 3) Volume : 21 heures – Valeur : 3 ECTS**

**UE 402 : (semestre 4) Volume : 21 heures Valeur : 3 ECTS**

**Compétences visées / objectifs communs aux UE 302 ET 402**

- Repérer les principaux champs théoriques en sociologie, en psychologie et en philosophie de l'éducation qui traversent le champ des Sciences de l'Education, notamment ceux mobilisés au sein de l'équipe Trigone-CIREL
- Faire appel à des repères épistémologiques pour saisir l'existence de conceptions de la scientificité différentes, pour se repérer parmi les conceptions de la scientificité qui travaillent le champ des sciences de l'éducation, dans celles qui travaillent le champ de la formation des adultes, notamment celles qui sont mobilisées au sein des pôles de recherche de l'équipe Trigone du laboratoire Cirel.

**Pré-requis :** Pas de pré-requis

**Contenus des deux UE 302/402**

Cet enseignement permet la mise en perspective des recherches en éducation et formation des adultes conduites par Trigone-CIREL et vis-à-vis des différentes disciplines.

Ainsi, en ce qui concerne la perspective de la philosophie et de l'épistémologie, Il s'agit de considérer le statut épistémologique et historique des sciences de l'éducation. On s'intéressera ainsi à la place de la formation des adultes dans les sciences humaines et sociales et dans les sciences de l'éducation en particulier, au rapport des praticiens à la recherche en sciences de l'éducation et de la formation des adultes, à l'histoire et aux enjeux des sciences de l'éducation. Les étudiants disposent d'une série d'articles choisis parmi ceux qui ont été écrits par des membres de l'équipe Trigone du laboratoire Cirel. Ils travaillent en sous-groupe de manière collaborative s'ils choisissent le contrôle continu. En partant de quelques contributions parmi celles qui ont été mises à disposition et en adoptant un point de vue épistémologique, ils s'efforcent de situer ces articles dans le champ de la formation des adultes, dans celui des sciences de l'éducation, dans celui des sciences humaines et sociales et dans le champ scientifique en général.

D'autre part, il s'agira d'explorer quelques-uns des principaux travaux qui ont contribué à constituer et à renforcer le domaine des recherches en éducation et en formation des adultes.

En ce qui concerne la perspective psychologique, les enseignements apporteront des connaissances théoriques sur les dimensions psycho-sociales, cognitives et conatives permettant d'expliquer et de comprendre l'autodirection des adultes en formation (motivation et autorégulation). Prenant notamment appuis sur les apports scientifiques de la psychologie sociocognitive et de la psychologie positive, ces cadres théoriques associés aux travaux de Trigone-CIREL permettront de mettre en perspective plusieurs dimensions constitutives d'un environnement optimal d'apprentissage.

Afin de permettre aux étudiants de mieux progresser au cours de l'année vis-à-vis de chacune des disciplines concernées, la découverte et l'approfondissement de chacune d'entre elles a lieu sur les deux semestres.

## **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : les étudiants travaillent en binôme. Ils constituent un dossier dans lequel ils commentent les articles qu'ils ont choisis en les référant à des positionnements épistémologiques. Contrôle terminal : Individuellement (devoir sur table) les étudiants associent des positionnements épistémologiques identifiables à un article qui leur est proposé.

## **Éléments bibliographiques (exemples de)**

### **Sciences humaines et sociales**

Pourtois, J.-P. et Desmet, H. (1997). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Sprimont, Belgique : Mardaga

Berthelot, J.-M. (2012). *Épistémologie des sciences sociales*. Paris, PUF.

### **Sciences de l'éducation**

Avanzini, G. (1976). *Introduction aux sciences de l'éducation*. Toulouse, Privat

AECSE (1993). *Les sciences de l'éducation. Enjeux et finalités d'une discipline*. Paris, France : INRP

Charlot, B. (1995). *Les sciences de l'éducation. Un enjeu, un défi*. Paris, ESF

Plaisance, E. et Vergniaux, G. (2001). *Les sciences de l'éducation. 3<sup>e</sup> édition*. Paris, France : La découverte

M. Develay (2001). *Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques*. Paris, France : ESF

Mialaret, G. (2006). *Sciences de l'éducation*. Paris, France : PUF

Vergnioux, A. (dir). (2009). *40 ans des sciences des sciences de l'éducation*. Paris, France : Presses universitaires de Caen / CRDP Basse Normandie

### **Sciences de la formation**

Lesne, M. (1994). *Travail pédagogique et formation d'adultes. Éléments d'analyse. 2<sup>e</sup> édition*. Paris, France : L'Harmattan

Avanzini, G. (1996). *L'éducation des adultes*. Paris, France : Anthropos

Nizet, J. et Bourgeois, E. (2005). *Les mutations des formations d'adultes*. Paris, PUF

Barbier, J.-M., Bourgeois, E., Chapelle, G. et Ruano-Borbalan, J.-C. (2009). *Encyclopédie de la formation*. Paris, France : PUF

Caspar, P. (2011). *La formation des adultes. Hier, aujourd'hui, demain ...* Paris, France : Eyrolles

Carré, P. et P. Caspar (2012). *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris, France : Dunod

Jézégou, A. (2005). *Formations ouvertes : libertés de choix et autodirection de l'apprenant*. Paris : L'Harmattan.

Malgaive, G. (1990). *Enseigner à des adultes*. Paris, France : PUF

### **Psychologie**

Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle*. De Boeck Université.

Cosnefroy, L. (2012). *L'apprentissage autorégulé*. Grenoble : PUG.

Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2008). Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 49(1), 24-34.

Fenouillet F. (2012). *Les théories de la motivation*. Dunod, Paris.

Heutte J. (2014) *Persister dans la conception de son environnement personnel d'apprentissage : Contributions et complémentarités de trois théories du self*.

Revue STICEF, 21, ISSN : 1

Jézégou, A. (2014). *L'agentivité humaine : un moteur essentiel pour l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage*. Revue STICEF, 21, ISSN : 1

## UE 303 : Fondements méthodologiques des démarches d'investigation

Volume enseignements : 21 heures - valeur : 3 ects – Semestre 3

### Compétences visées / objectifs

- Identifier les principaux types de démarches d'investigation ainsi que les principes, postures, méthodes et outils associés
- Situer les démarches d'investigation dans le cadre d'une démarche de conduite d'un projet de recherche
- Repérer les différentes méthodes de recherche : l'enquête, l'expérimentation, l'observation...
- Repérer les différents outils de recueil et de traitement de l'information

### Contenus

Cette UE sera centrée sur la saisie de la différence entre les principaux types d'investigations mises en œuvre dans le champ de l'éducation et de la formation : étude d'opportunité et de faisabilité, préconisation, audit, recherche scientifique empirique, modélisation, état de l'art ou revue de littérature, évaluation. Seront précisées à cette occasion les différences entre les enjeux, les postures, méthodologies, méthodes et techniques de recherche mobilisées. L'UE abordera la différence et la complémentarité entre démarches qualitatives et quantitatives. Parmi les différents outils de recueil de données seront plus particulièrement traitées les techniques de conduite des entretiens et de la construction des questionnaires. Parmi les outils de traitement des données seront plus particulièrement traitées l'analyse de contenu thématique et les statistiques descriptives. L'UE est conçue pour que son contenu soit mobilisable par des étudiants inscrit dans l'orientation recherche que dans l'orientation professionnelle.

### Modalités d'évaluation

Seront précisées en cours

### Références bibliographiques

- Bardin. L. (1977). *L'analyse de contenu*. PUF
- Cibois P. (2007) *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Collection : Que sais-je ?, no 3782. Paris : Les Presses universitaires de France, Paris, texte en ligne à [http://classiques.uqac.ca/contemporains/cibois\\_philippe/metho\\_analyse\\_enquete\\_s/metho\\_analyse\\_enquetes.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/cibois_philippe/metho_analyse_enquete_s/metho_analyse_enquetes.pdf)
- Javeau C. (1990) *L'enquête par questionnaire*. Editions de l'ULB, Bruxelles. En ligne à [http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2472288\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/DL2472288_000_f.pdf)
- Corbiere M et Larivière N (2014) Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé, PUQ, Montréal
- Kaufmann. J-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris. Nathan
- Mucchielli R. (1993 ) *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Editions sociales françaises, Paris.

## UE 401: Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation (2)

Volume enseignements : 30 heures- Valeur : 3ects –Semestre 4

### ❖ **Histoire économique de la formation professionnelle continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie**

#### **Compétences visées / objectifs**

- Élucider et analyser le cadre juridique (législatif, réglementaire, jurisprudentiel, contractuel) d'une action ou d'un dispositif de formation ;
- Comprendre les usages de la formation selon les stratégies, les contextes et les intentions des acteurs, les enjeux, les logiques économiques, politiques et sociales à l'œuvre dans les dispositifs de formation ;
- Analyser le rôle de la formation professionnelle continue dans les politiques et stratégies économiques aux niveaux macro, méso et micro
- Lire et analyser l'investissement-formation dans les politiques et stratégies des agents économiques en lien avec le contexte économique ;
- Situer l'ingénierie de formation dans le contexte organisationnel et de gestion des ressources humaines.

#### **Pré-requis**

Pas de pré-requis spécifiques

#### **Contenu**

La FPC dans les systèmes productifs : valeurs sociales, valeurs économiques, survol historique

La FPC : de la promotion sociale à la compétence individuelle

La FPC, Politique de l'emploi, Gestion des ressources humaines

#### **Évaluation**

Devoir sur table ou dossier et exposés individuels

#### **Bibliographie**

ARDOUIN, T., 2008, *D'une ingénierie programmatique à une ingénierie constructive, Pour une nouvelle problématisation en formation des adultes*, Note pour l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Éducation, Université de Rouen.

AUGER, D., FRETIGNE, C., 2010, "De la logique de subvention à la logique de marché, les effets sur la gouvernance d'un organisme de formation régional", *Éducation permanente*, n°185.

BEL, M., 2003, "Cadres institutionnels et modes de régulation de la formation professionnelle : conditions de cohérence", *In La décentralisation de la formation professionnelle, quels changements dans la conduite de l'action publique*, dir. ; Bel, M., Mehaut, P., Meriaux, O. (dir.), Paris, L'Harmattan.

BERET, P., DUPRAY, A., 1998, "La formation professionnelle continue : de l'accumulation de compétences à la validation de la performance", *Formation emploi*, n°63, p.61-80.

BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., 1994, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, NRF Essais, Gallimard.

- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, NRF Essais, Gallimard.
- BOUDON, R., 1973, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin.
- BOUDON, R., 1985, *L'individualisme méthodologique*, In *Encyclopaedia universalis*, suppl. Vol. 2 "Les enjeux".
- BOURGEOIS, E., Durand, M., (dir.), 2012, *Apprendre au travail*, Paris, PUF.
- BOYER, R., 1986, *Théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- BOYER, R., 2000, "La formation professionnelle au cours de la vie : analyse macroéconomique et comparaisons internationales", In *Rapport Gauron, La formation tout au long de la vie*, Documentation française.
- BOYER, R., DURAND, J.-P., 1994, *L'après-fordisme*, Ed. Syros, Alternatives économiques.
- BOYER, R., SAILLARD, Y., (dir.), 1995, *Théorie de la régulation ; L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- COHEN, D., 2012, *Homo economicus, prophète (égaré) des temps nouveaux*, Paris, Albin Michel.
- EICHER, J.-C., Garboua L.L., et al., 1979, *Économie de l'éducation*, Paris, Economica.
- LE GOFF, J.-P., 1999, *La barbarie douce, la modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris, La Découverte.
- MEBARKI, M., VANECCLOO, N., 1993, "L'investissement formation est-il un investissement ?", *Cahiers du LERASS, Science de la Société*, n°28, Toulouse.
- MEBARKI, M., ROQUET, P., 2003, "Trois décennies de formation continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie", *Cahiers d'études du CUEEP, USTL*, n°52, Lille.
- OCDE, 1998, *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE.
- POLANYI, K., 1996, *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, NRF Gallimard.,Paris.
- SANTELMANN, P., 2001, *La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme*, Paris, Folio, Le Monde.
- TERROT, N., 2003, "Le terme 'éducation permanente' : naissance, fortune et actualité", In *Trois décennies de formation continue : de l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie*, dir. Mebarki, M., Roquet, P., *Cahiers d'études du CUEEP, USTL*, n°52, Lille, p. 11-18
- VOISIN, A., 1999, "L'économie de la formation", In *Traité des sciences et des techniques de la formation*, dir. Carré, P., Caspar, P., Paris, Dunod.

**Unités libres :**  
**Semestres 3 et 4**



## UE 346 : Culture et sociologie des usages du numérique

Volume enseignements : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

### Compétences visées / objectifs

-Se situer par rapport aux exigences professionnelles (en référence au Certificat Informatique et Internet – enseignants et formateurs, C2I2E, cf : <https://c2i.education.fr/spip.php?article216>

-En maîtriser les trois compétences clefs : 1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation ; 2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et Tice ; 3. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.)

-Mettre à niveau en permanence ses compétences bureautiques et réseaux en fonction de ses besoins personnels et professionnels,

-Repérer des sources d'information et de réflexion et des grilles d'analyse sur la sociologie des usages et les enjeux socio-économiques de l'informatique et des réseaux sociaux,

### Pré-requis

Avoir une connaissance minimum de l'informatique équivalent au niveau du Brevet Informatique et Internet (B2I) « Collège » est requis.

### Contenus

Organisation d'une bourse d'échange de savoirs en matière d'utilisation des logiciels courant de l'ingénierie de formation et de l'intervention pédagogique (suite bureautique, navigation internet, courriel, réseaux sociaux, moteurs de recherche),

Exercice de maîtrise du vocabulaire de base de l'ingénierie pédagogique multimédia (IPM) ainsi qu'une grille de lectures des forces et faiblesse des TICE

Construction d'un dossier numérique de compétence (DNC) ; analyse des compétences du référentiel du C2I2E pour se positionner et évaluer la possibilité de soumettre ce DNC à un jury certificateur, en vue (pour certains) d'obtenir le certificat.

Analyse rétrospective de discours sur les évolutions des technologies de l'information et leurs effets sur le travail et la formation.

Analyse des données sur les pratiques informatiques professionnelles et personnelles.

### Modalités d'évaluation

Travail sur le dossier numérique de compétence

### Éléments bibliographiques

Référentiel du C2I : <https://c2i.education.fr/spip.php?article216>

Site de Thot cursus : <http://cursus.edu/>

Cardon D (2010). *La démocratie Internet, promesse et limites*. Le Seuil.

Ellul J, (1977) *Le système technicien*, Calmann Levy

Lasfargue Y (2000). *Techno mordus, techno exclus*, Le Echos éditions

## **UE 447 : Valorisation des compétences – Portefeuille de compétences (PEC)**

Volume enseignements : 21 heures - Valeur : 3 ECTS - Semestre 4

### **Compétences visées / objectifs**

- Identifier les savoirs et compétences acquises en situation formelle et informelle, à travers la démarche PEC (portefeuille d'expériences et de compétences)
- Le PEC est un dispositif méthodologique pour aider l'étudiant à :
  - s'engager dans une démarche de description de ses expériences et de définition de ses compétences acquises
  - être acteur de la construction de son parcours de formation et de son projet
  - mieux savoir se mettre en valeur sur le plan professionnel,

En fin de Master 2, l'étudiant a défini une stratégie d'insertion / évolution / reconversion professionnelle et construit son portfolio.

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenus**

Il s'agira, dans le cadre de ce module, de fournir aux étudiants, différents outils qui leur permettront de les aider à interroger leurs expériences, à les analyser en vue d'adopter un regard critique sur leur orientation. Pour ce faire, la notion d'expérience sera abordée d'un point de vue théorique. L'étudiant sera amené à identifier ses expériences mais aussi à les valoriser. Nous explorerons les pratiques d'orientation à partir de plusieurs points de vue :

- les pratiques professionnelles et informelles d'orientation ;
- les processus d'ordre psychologiques et sociologiques intervenant dans l'orientation de la personne.

Nous nous appuyerons sur des études de cas et sur le discours de professionnels invités.

### **Modalités d'évaluation**

Dossier à réaliser

### **Éléments bibliographiques**

ARDOINO J., (2000), « De l'accompagnement, en tant que paradigme », dans *Pratiques de formations, analyses*, 40, p. 5-20.

BÉZILLE H., (2003), « L'autodidacte » : *entre pratiques et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan.

BÉZILLE H., (1999), « L'orientation professionnelle en milieu carcéral », dans *L'Orientation professionnelle des adultes, contributions à la recherche, Études*, Paris, Ed. du CEREQ/La documentation française, n°73, , pp. 259-266.

BOUTINET P., (1990), *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.

GUICHARD J. & HUTEAU M., (2001), *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod.

# **Unités spécifiques de l'Orientation Professionnelle IF**

**Semestres 3 et 4**

**UE 331 : Méthodologie de l'ingénierie de formation  
Conception de projets ou d'études, analyse de besoins,  
analyse des organisations**

Volume enseignements : 36 heures - Valeur : 6 ECTS – semestre 3 -

**Compétences visées / objectifs**

- Identifier et resituer le processus global de conception en ingénierie de formation : les méthodologies en gestion de projet de formation
- Situer son niveau d'intervention dans un environnement mobilisé dans la production de formation : posture, périmètre d'action et responsabilité

**Contenus :**

Cette UE se compose de deux blocs de contenus :

1. Reformuler une demande en vue de faire une proposition/offre de formation
  - analyser le contexte
  - identifier les dynamiques partenariales et les acteurs
  - définir les cadres politiques d'intervention
  - déterminer les contraintes et les marges de manœuvre liées au contexte et au projet
  - identifier et choisir les modes de présentation du projet adaptés à la demande
  
2. Prendre en compte la demande pour concevoir un projet en passant par l'analyse des besoins
  - analyser les besoins : définition et méthodes
  - définir les objectifs aux différents niveaux d'opérationnalisation (des objectifs de formation aux objectifs pédagogiques)
    - concevoir l'action de formation : les moyens, les ressources, le contenu, la planification...
  - conduire/évaluer le processus projet (traité par l'UE méthodologie de la formation )

**Modalités d'évaluation :**

Etude de cas à partir d'une situation amenée par les étudiant-e-s ou enseignantes (travail individuel)

**Bibliographie :**

- Ardouin, T. (2013). *Ingénierie de formation pour l'entreprise*. Paris : Dunod
- Dennery, M. (2008). *Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges*. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur
- Meignant, A. (2014). *Manager la formation*. RUEIL MALMAISON : Editions Liaisons
- Kerlan F. (2012). *Guide pour la GPEC*. Paris : Editions Eyrolles.

## **UE 332 : Contextes juridiques, économiques et institutionnels**

Volume enseignements : 21h heures - Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

### **Compétences visées / objectifs**

- Montrer qu'il y a un processus de marchandisation plus que véritablement un « marché » de la FPC
  - Connaître les règles de fonctionnement des institutions et d'accès aux formations, les modes de décision (partenariat) et leur traduction financière dans les dispositifs /
  - Comprendre les modèles et outils de la gestion de l'emploi et des compétences à court, moyen et long terme qui peuvent contribuer à l'élaboration d'une politique de formation /
- Connaître les différents segments du marché de la formation continue et leurs contraintes stratégiques (la formation issue de la commande publique, la formation sur mesure et le conseil aux entreprises, la formation qualifiante et certifiante, la formation de perfectionnement de courte durée, etc.)

### **Pré-requis**

#### **Contenu**

I - Le marché de la FPC : une définition administrative

- les financeurs de la FPC : enjeux financiers, cadre juridique, modes d'accès aux financements
- Les organismes prestataires

II - Les segments du « marché » de la FPC

- le segment public de marché
- le segment privé

III – Segments du marché et mode de gestion des organismes de formation

#### **Modalités d'évaluation**

Il n'y a pas d'évaluation spécifique. L'évaluation peut se faire dans l'épreuve finale de réactique et/ou dans le mémoire de fin d'étude.

#### **Bibliographie**

Une bibliographie sera donnée en cours de séances et en fonction des thèmes traités et des préoccupations et intérêts des apprenants.

## **UE 430 : Méthodologie de l'ingénierie de formation (suite) opérationnalisation et management de projets et d'études**

Volume des enseignements : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4
---

### **Compétences visées / objectifs**

L'UE a pour objectif de permettre aux participants de :

- Décoder l'actualité des différents acteurs du champ de la formation des adultes, repérer les informations sur les acteurs et les intervenants récurrents et leurs enjeux.
- Repérer les enjeux et les logiques d'action des acteurs concernés ou directement impliqués dans le pilotage des systèmes ou dispositifs de formation.
- Repérer en quoi, ces enjeux et logiques d'acteurs influencent, et se trouvent, à leur tour, influencés par les systèmes au sein desquels ils agissent.
- Analyser sa posture et se positionner en tant qu'ingénieur de formation, dans un rapport d'engagement-distanciation avec les autres acteurs.

### **Pré-requis**

Les UE de nature juridique et économique du Master 1

La maîtrise des outils internet nécessaire à la recherche dans des bases de données, des info lettres (news letters) et des réseaux sociaux

### **Contenus**

- La cartographie des acteurs et des intervenants récurrents dans le champ de la formation des adultes et de leurs enjeux ;
- Les enjeux de pouvoir et de coopération dans le rapport entre système intervenant et système client ;
- les rapports de pouvoir et de coopération entre acteurs de l'organisation ; alliance, conflit entre acteurs ;
- Fondements du pouvoir de la légitimité et de l'autorité.
- Le contenu de cette UE mobilisera différents courants de la sociologie des organisations, notamment l'approche systémique, l'analyse stratégique et la théorie de la régulation....

### **Modalités d'évaluation**

Deux modalités : (1) Une sélection raisonnée et argumentée de 5 dépêches du « Quotidien de la Formation » du Centre Inffo, permettant d'éclairer son travail de mémoire. (2) Etude de cas mobilisant les concepts et théories traités dans le cadre de l'UE

### **Eléments bibliographiques**

Amblard.H, Bernoux.P, Herréros.G, Livian.Y-F. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris, Seuil.

Bernoux. P. (2014). *La sociologie des organisations*. Paris, Seuil.

Crozier. M. et Friedberg. E. (2014). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris, Points essais.

Reynaud. J-D. (1997). *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris.

Périodique : Centre Inffo, Quotidien de la Formation, en ligne sur abonnement à <http://www.actualite-de-la-formation.fr/le-quotidien-de-la-formation/>

## **UE431 : Evaluation et régulation en Ingénierie de Formation**

Volume enseignements : 15 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4
---

### **Compétences visées / objectifs**

- Faire de l'évaluation, un principe de pilotage des dispositifs-projets
- Proposer un dispositif d'évaluation aux acteurs en présence
- Conduire une démarche d'évaluation et proposer des solutions d'ajustement
- Modéliser et conceptualiser son action professionnelle pour la rendre intelligible à une communauté de praticiens, voire de chercheurs.

### **Contenus**

L'évaluation comme système de régulation aux niveaux des politiques, des projets/actions, des apprentissages (IF).

La clarification des concepts d'évaluation, de contrôle et d'audit

Les différents niveaux d'évaluation en formation des adultes

L'évaluation d'une action de formation à l'évaluation d'un dispositif ou d'un organisme

De l'audit social et de l'audit de formation

Les différents types d'audits sociaux ou de formation et leurs enjeux : analytiques vs compréhensifs

La démarche générale de l'auditeur de formation : de la négociation de la lettre de mission à la restitution des résultats ;

L'intérêt de l'audit dans le management du changement dans les organisations.

Cette UE propose aussi 6h d'ingénierie financière

### **Modalités d'évaluation**

Chaque étudiant devra produire un dossier thématique sur une démarche d'évaluation ou d'audit conduite sur le terrain de stage. Ce dossier pourra servir de ressource pour le mémoire final.

### **Bibliographie**

Ardouin T. Lacaille. (2009) L'audit de formation : comprendre, réaliser et évaluer un audit de formation, Paris : Dunod.

Aubert-Lotarski, A., Lecointe M., Maes B. (2006), *Conduire un audit à visée participative*, Lyon : Chronique sociale.

Barbier Jean-Marie (2001), *L'évaluation en formation*, Paris : PUF2001.

Combemale M. Igalens J., *L'audit social*, Paris : PUF.

De Peretti A., Boniface J et Legrand J.-A. (1998), *Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation*, Paris : ESF éditeur.

Lecointe M., Rebinguet M. (1994), *Ethique et pratique de l'audit : le cas des audits de formation*, Lyon : Chronique sociale.

Meignant A (1997), *Manager la formation*. Rueil-Malmaison, Liaisons

Site de l'institution international d'audit social (IAS) : <http://www.auditsocial.org>

# **Unités spécifiques de l'Orientation Recherche \***

## **Semestres 3 et 4**

\*Toute personne désireuse de faire une orientation recherche doit se rapprocher des enseignants chercheurs responsables de ces UE.



## **UE 351 : Mobilisation des cadres théoriques dans la conduite d'une recherche**

Volume enseignements : 36 heures – Valeur : 6 ECTS – Semestre 3
---

### **Compétences visées / objectifs**

Identifier les cadres théoriques/conceptuels essentiels liés aux problématiques traitées par Trigone-CIREL ainsi que leur rôle dans la conduite d'un projet de recherche.

### **Pré-requis**

Aucun

### **Contenus**

- Présentation de l'équipe Trigone-CIREL et de son laboratoire d'appartenance CIREL (Laboratoire interuniversitaire de recherche en Education de Lille) ainsi que la revue Transformations (revue en formation des adultes) et ses principales orientations ;
- Exploration et mise en perspectives des objets de recherche des différents pôles du laboratoire (pôle A2DN, pôle Fils, pôle CODEUS, Pôle DIRF) ;
- Exemples de recherches menés et questions vives traitées, principaux cadres théoriques et conceptuels mobilisés dans chaque pôle.

### **Modalités d'évaluation**

Implication dans des travaux de recherche de l'équipe aux activités de sensibilisation à la recherche prévues par l'équipe Trigone-CIREL.

### **Éléments bibliographiques :**

Un document récapitulatif de quelques principaux articles des membres de chaque pôle sera remis aux participants au début des cours par le responsable de chaque pôle.

## **UE 352 : Etat de la recherche en formation des adultes**

Volume enseignements : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3
---

### **Compétences visées / objectifs**

- Identifier les objets et champs de recherches sur la formation des adultes au sein des sciences de l'éducation en général ;
- Repérer les principales équipes de recherche en France et dans d'autres pays ;
- Situer les travaux conduits par les différentes équipes du CIREL dans une cartographie plus générale.

### **Pré-requis**

Pas de pré-requis spécifiques

### **Contenus**

Etat de la recherche en sciences de l'éducation : épistémologies et caractéristiques des sciences de l'éducation : présentation générale des différents champs et objets :

- Autoformation
- Didactique des disciplines
- Didactique professionnelle
- Education comparée
- Rapports aux savoirs
- Pédagogie universitaire

### **Modalités d'évaluation**

Dossier de présentation lié à son projet de recherche

### **Éléments bibliographiques :**

Un document récapitulatif sera remis aux participants au début des cours

## **UE 451 : Conduite d'un projet de recherche : écritures et publications scientifiques**

Volume enseignements : 12 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4
---

### **Compétences visées / objectifs**

- Repérer les mécanismes de la publication scientifique en lien avec les enjeux pour les disciplines, les labos et les carrières individuelles ;
- Identifier les types d'articles et de revues et leurs caractéristiques, repérer comment trouver les sites d'archives, les bases et les réseaux sociaux pertinents ;
- Evaluer ses propres écrits en termes de respect des règles de l'écriture scientifique ;
- Formuler à bon escient les citations et les références bibliographiques, éviter tout risque d'être jugé comme plagiaire dans une publication personnelle.

### **Pré-requis**

- Maitrise de l'écriture d'un rapport de stage, d'un mémoire Master 1 ou d'un dossier type VAE
- Maitrise d'un traitement de texte et d'un tableur.

### **Contenus**

- Spécificités et règles de l'écriture d'un article scientifique : caractéristiques à respecter selon les types de publications, typologies en vigueur (empiriques, revue de littérature, note de synthèse, méthodes) et de revues (ACL, interface, dossiers, varia...), sommaires types, consignes types aux auteurs, usage du mode plan, travail de résumé et de mots clefs
- Enjeux des publications de recherche, à la fois pour les disciplines, les labos et les carrières individuelles, place des publications par rapport aux communications orales ou poster.
- Mécanismes et dispositifs de la publication scientifique : soumission, évaluation par les pairs, double aveugle, biens communs et open access, barrière mobile, archives ouvertes ; place des publications et de la communication dans les appels à projets de recherche.
- Sites d'archives, bases de données, news letters (QdF, Artlv, Thot) réseaux sociaux de recherche (MSW, Research Gate, IFE, AECSE),
- Normes pour les citations, les références bibliographiques, connaissances des outils dédiés (exemple de Zotero), définition et risque du plagiat.

### **Modalités d'évaluation**

L'évaluation se fera sous la forme d'une analyse critique d'un article scientifique anonymisé pour soumission.

### **Repères bibliographiques**

Price D. (1963). Little science big science, Colombia University Press.  
Kuhn T. (1983). La structure des révolutions scientifiques, Flammarion

## UE 452 : Méthodologie de recherche

Volume des enseignements : 30 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4

### Compétences visées / Objectifs :

- Gérer les dimensions méthodologiques d'un travail de recherche en sciences de l'éducation, de la question de recherche aux résultats et à la discussion des résultats : opérationnalisation des variables, choix des méthodes, triangulation, recueil et analyse des données et de traces quanti et qualitatives, méthodes mixtes,
- Concevoir et mettre en œuvre une méthodologie qualitative et/ou quantitative de recueil et d'analyse des données :
- Mettre en œuvre les principales phases itératives d'un projet de recherche : de la problématisation à la présentation des résultats

### Pré-requis

Rudiments de méthodologie d'investigation en général.

### Contenus

Vocabulaire et méthodes de la recherche en SHS ;  
Méthodes qualitatives, questionnaires, entretiens et typologie des entretiens, autocorrélation, recueils de traces, observations ;  
Méthodes quantitatives et mixtes : statistiques descriptives, inférences, corrélations, analyses factorielles, classifications, cartographie, administration de la preuve, triangulation ;  
Fonctionnement sous la forme d'un séminaire de recueil et d'analyse de données, liées aux travaux des étudiants méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes, triangulation et analyse des données/analyse de contenus ;

### Evaluation

Dossier extrait du mémoire de recherche.

### Bibliographie

Cibois P. (2007). *Les méthodes d'analyse d'enquête, QSJ*, en ligne à [http://classiques.uqac.ca/contemporains/cibois\\_philippe/metho\\_analyse\\_enquete\\_s/metho\\_analyse\\_enquetes.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/cibois_philippe/metho_analyse_enquete_s/metho_analyse_enquetes.html)  
Corbiere M et Larivière N (2014) *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*, PUQ, Montréal

**UE Mémoire**

**Semestres 3 et 4**

## **UE 310 Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets**

Volume enseignements : 21 heures valeur : 6 ects – Semestre 3
---

### **Compétences visées / Objectifs**

- Prendre place dans un champ professionnel ou scientifique
- Recueillir et organiser des ressources en vue de l'écriture d'un mémoire
- Anticiper la logique d'exposition du mémoire
- Poser une question ou une problématique de recherche
- Rédiger un pré-mémoire

### **Pré-requis**

Être titulaire de la première année de master. Les candidats entrant directement en 2<sup>ème</sup> année doivent avoir satisfait à un entretien d'orientation permettant d'accéder à la deuxième année. Des décisions ont été prises concernant l'orientation dans une des orientations proposées. Avoir un stage professionnel et une mission (pour orientation professionnelle) ou participer aux activités du laboratoire –Trigone Cirel (pour l'orientation recherche).

### **Contenus**

Il s'agira pour l'étudiant de :

- comprendre les enjeux de sa mission, le contexte
- dégager une problématique,
- mener des investigations conceptuelles et empiriques.
- envisager la mobilisation de techniques de recueil de données
- rassembler les matériaux qui seront constitutif du mémoire final

### **Modalités d'évaluation**

L'étudiant présente un diaporama structurant son propos et remet un pré-mémoire à son directeur de mémoire. Ce travail doit permettre de rendre compte de sa mission et du projet de mémoire.

### **Éléments bibliographiques**

Seront donnés en cours

## **UE 410 Construction d'un mémoire : méthodologie, analyse des données et accompagnement aux projets**

Volume enseignements : 27 heures -valeur : 15 ects – Semestre 4
---

### **Compétences visées / Objectifs**

- Rédiger et construire un mémoire professionnel et ou un mémoire de recherche.
- Affiner et argumenter sa méthodologie et les cadres théoriques et / Ou concepts mobilisés
- Défendre son mémoire par écrit et par oral
- Respecter les règles d'écriture universitaires

### **Pré-requis**

Avoir validé l'UE 310

Maîtriser l'environnement numérique d'écriture

### **Contenus**

Un accompagnement méthodologique individuel et collectif sera proposé à la suite de ce qui se fait au semestre 3 . Il s'agira de partager collectivement l'avancée de ses investigations, d'explicitier sa logique d'exposition et les points de vue pris. Les tuteurs professionnels et universitaires sont particulièrement sollicités dans cette phase de finalisation du mémoire.

### **Modalités d'évaluation**

Soutenance du mémoire écrit devant un jury composé du tuteur professionnel, du tuteur universitaire et d'un expert de la profession

Pour le mémoire de recherche, la soutenance s'effectue devant deux enseignants chercheurs de la profession.

### **Éléments bibliographiques**

Seront donnés en cours.

# **UE Langue**



## UE : Langue

Volume enseignements : 24 heures valeur : 3 ects – semestre 3
---

### Compétences visées / Objectifs

Rendre compte d'une situation complexe en restituant des informations de plusieurs sources sous forme de présentation synthétique. Les situations sont celles des enjeux de l'éducation et de la formation. Participer à une réunion professionnelle ; Présenter un projet.

Niveau requis en CO/CE/EO/EE : B2 ; lexique : C1/ un parcours alternatif peut être proposé aux candidats ne pouvant justifier de ce niveau.

### Pré-requis

Il est préférable d'avoir préalablement atteint et justifié d'un niveau B1+/B2 dans l'ensemble des compétences. Il est procédé à un diagnostic initial au module tenant compte de l'historique de chacun quant à l'apprentissage des langues étrangères et de l'anglais en particulier. Les candidats sont avisés que l'université possède un Centre de Ressources en Langues situé au bâtiment du SUP permettant de compléter ou renforcer leurs compétences en langues en autoformation.

### Contenus

Les bouquets de documents abordés et les activités organisées sont fortement contextualisés autour de la finalité professionnelle de la formation et doivent permettre une approche comparative. L'ensemble des documents figurent sur une plateforme Cirrus accessibles 24/7.

### Modalités d'évaluation

Contrôle continu + oral final. Le contrôle continu implique la participation aux activités de groupe, la rédaction d'un mémo au moins. L'oral en binômes ou trinômes consiste en la présentation synthétique d'un dossier documentaire assorti de questions indicatives.

Les travaux à remettre sont assortis d'une date d'échéance. Cette date est impérative pour que les résultats soient pris en compte au titre de la première session d'examens. Au-delà, le travail demandé est inchangé mais le résultat est pris en compte au titre de la seconde session.

### Éléments bibliographiques

L'ensemble des documents et références sont donnés sur la plateforme